

DÉCISION DU MAIRE  
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : **Fourniture et pose de stores aux fenêtres du bâtiment de la Mairie de Gex / Société STORE INNOVATION / Attribution (1.1)**

Service : *Pôle opérationnel (SC - AC)*

Monsieur le Maire de la commune de Gex,

**VU** l'article L.2122.22 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel il peut prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au Budget,

**VU** la délibération du Conseil municipal n° 2020\_049\_DEL en date du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal lui a donné délégation, pour la durée de son mandat, de prendre les décisions en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les procédures d'achat de fournitures, services et travaux d'un montant inférieur ou égal à 1 000 000 € HT lorsque les crédits sont inscrits au Budget,

**VU** les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique,

**VU** le budget 2022,

**VU** l'offre de l'entreprise STORE INNOVATION, domiciliée 5 Route des Bruyères, 71130 NEUVY GRANDCHAMP,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de remplacer les stores des fenêtres du bâtiment de la Mairie de Gex,

**CONSIDÉRANT** que la signature avec l'entreprise STORE INNOVATION, des devis relatifs à l'affaire citée en objet, relève du cadre des marchés à publicité libre et adaptée, en application des articles L.213-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique,

DÉCIDE

- ✚ **DE RETENIR** l'offre de l'entreprise STORE INNOVATION, pour un montant total de 4 516,00 € HT, soit 5 419,20 € TTC, concernant la fourniture et la pose de stores aux fenêtres du bâtiment de la Mairie de Gex,
- ✚ **DE SIGNER** lesdits devis ainsi que toutes les pièces annexes.

Pour copie conforme,  
Fait à Gex, le 08 juillet 2022.

Le Maire,  
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 11 juillet 2022, publiée en ligne sur le site internet de la ville le 11 juillet 2022.

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le



ID : 001-210101739-20220708-2022\_132\_DEC-DE